



ASP

Association syndicale autorisée du parc de Maisons-Laffitte

Le 30 septembre 2020- FL/SB

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 24 JUIN 2020

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 29 juin 2020, à 20h30, dans la salle Wagrez, au siège de l'Association, sous la présidence de M. François Lejealle, Président.

Présents : François Lejealle (Président), Nathalie Ganzel (Vice-Président), Philippe Alric (Secrétaire général), Guy Lobel (trésorier), Jean-Jacques Chiozzi (syndic), Frédéric Delmas (syndic), Sandra Ta-Ngoc (Syndic), Christopher Welton (Syndic), Jean-Luc Pottier (syndic suppléant), Serge Godaert (maire-adjoint) et Jean-Claude Girot (maire-adjoint)

Absents représentés : Joël Crevoisier (syndic), Christian Marc (syndic) et Sabine Marniquet (syndic)

Absent excusé : Nathalie Passedouet (syndic suppléant)

00 °° 00

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte à 20h35.

I – Approbation des projets de compte rendu

Le projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 08 avril 2020 est approuvé à l'unanimité.

II – Rapport des commissions

➤ Budget-finances (Guy LOBEL)

- Approbation définitive du Compte Administratif 2019

Le trésorier précise que le compte administratif, tel que présenté, est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par le Trésor Public de Houilles. Le président soumet au vote les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019.

Après avoir délibéré, le conseil Syndical les approuve tous deux à l'unanimité.

➤ Administration Générale – Sécurité – Juridique (Philippe ALRIC)

- Report de l'Assemblée des Propriétaires 2020 suite au Covid-19

L'Assemblée des Propriétaires annuelle, aurait initialement dû se tenir le mardi 24 mars à 19h Salle Malesherbes. Suite à l'annonce, le 13 mars 2020, de Monsieur le Premier Ministre Edouard Philippe interdisant tout rassemblement en milieu clos de plus de 100 personnes, l'ASP s'est trouvée dans l'obligation d'annuler cette Assemblée.

La période de confinement strict ayant duré jusqu'au lundi 11 mai, il nous était impossible de prévoir un quelconque report à une date précise.

Le jeudi 28 mai, le Premier Ministre annonçait que la région Ile de France passait en zone orange jusqu'au 22 juin et qu'à ce titre, seuls les espaces ouverts étaient habilités à accueillir une population restreinte.

L'article 18 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 relatif aux associations syndicales de propriétaires stipule que « *le Président convoque l'assemblée des propriétaires selon la périodicité prévue par les Statuts* ». Dans le cas de l'ASP, il s'agit de l'article 13.1 de nos Statuts qui stipule que « *L'Assemblée des propriétaires se réunit annuellement en assemblée ordinaire avant le 30 juin.* », qui ne peut donc être appliqué. Face à la situation sanitaire inédite, le Parlement français, suivant une loi en date du 23 mars 2020 a décrété l'état d'urgence sanitaire et autorisé le Gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance. Or, aucune ordonnance n'a été prise spécifiquement au regard de la tenue des Assemblées des Propriétaires des ASA.

A ce jour, aucune date n'a donc été fixée pour l'Assemblée des Propriétaires 2020. Le Conseil Syndical est toujours dans l'attente d'une réponse de la Préfecture, autorité de tutelle, pour connaître les obligations légales en vigueur suite à cette situation exceptionnelle.

➤ Communication (Nathalie GANZEL)

Il est annoncé que le prochain Parc Actualité sera distribué en Septembre.

Le rapporteur rappelle que le nouveau site de l'ASP est en ligne depuis le 25 mai dernier et que ce dernier semble avoir reçu un accueil très positif. Le compte propriétaire est actuellement en cours de finalisation.

- **Urbanisme** (Sandra TA-NGOC)

- **Voirie et circulation** (François LEJEALLE)

- **Espaces verts** (Christian MARC)

- **Développement Durable et Environnement** (Joel CREVOISIER)

L'ASP s'occupe activement du sujet apiculture suite à la demande d'apiculteurs expatriés de l'hippodrome cherchant un nouveau site pour s'installer.

Nous sommes à l'écoute mais le Parc pose le problème de s'isoler des risques hippiques et pédestres (passages fréquents etc.). Cependant une solution semble envisageable à la Carrière Sainte-Hélène pour l'hiver.

- **Activités hippiques** (Jean-Jacques CHIOZZI)

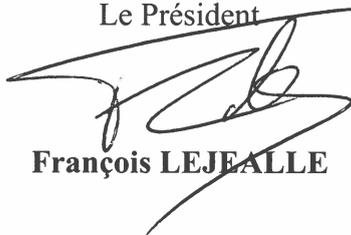
III – Divers

- **Date des prochaines réunions**

- Une commission Environnement et Développement Durable se tiendra le 9 septembre à 20h00.
- Le prochain Conseil Syndical se tiendra le 30 septembre à 20h30.
- Le prochain Bureau se réunira le 16 septembre à 20h30.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h52.

Le Président



François LEJEALLE